



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89076>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-89076**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Angers Loire Metropole (49)

Correspondant : M le Président

Adresse : BP 80011, 49020 Angers cedex 02

Coordonnées :

Courriel : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Adresse internet : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de mesure de la qualité de service du réseau urbain bus/tram IRIGO

Lieu d'exécution et de livraison : Angers Loire Métropole

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le maintien de la qualité de service représente un des enjeux importants de ce nouveau contrat. Trois modes de mesures différentes sont utilisés, selon le type de contrôle à effectuer : Mesures à partir des données basées sur les sorties SAE (Système d'Aide à l'Exploitation) et des sorties du système billettique sans contact. Ces mesures sont traitées directement par ALM ; Mesures à partir de constats contradictoires : ALM et le délégataire réalisent leurs mesures en même temps, les résultats sont ensuite confrontés ; Mesures à partir de la méthode du client mystère, via un « parcours client ». Ces prestations font l'objet du présent marché. La première série de mesure sera effectuée sur un mode « pilote » en février 2026.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

73 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : les pièces à remettre par les candidats au titre de la candidature sont listées dans le règlement de la consultation, ainsi que celles à remettre par l'attributaire en fin de procédure.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/09/2025 à 14:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
A26DTDMDIRIGO

Renseignements complémentaires : Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Angers Loire Métropole

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Angers Loire Métropole

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Angers Loire Métropole

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Angers Loire Métropole

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1 - PRESTATIONS DE MESURE DE LA QUALITE DE SERVICE DU RESEAU URBAIN BUS/TRAM IRIGO**

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Les documents sont disponibles gratuitement et en accès libre sur le profil acheteur. Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/08/2025